T'AS PAS LU ... ?

N°23 **la Gazette de la Palud-sur-Verdon**

PRIMPTEMPS 2016

Portraits des élèves de l'école communale de la Palud-sur-Verdon

EDITO

Bienvenue à Waël, Milo, Eddy et Manon, l'arrivée de tous ces bambins fait de 2016 une année faste pour la démographie paluarde. Les enfants, c'est l'avenir du village, c'est notre avenir et on ne peut que se réjouir de ce renouveau dans un contexte malheureusement très morose de difficultés et de régression sociale.

Sur le plan communal, l'avenir est pourtant bien sombre : de nouvelles lois imposent régulièrement l'élargissement et le renforcement des intercommunalités au détriment de l'autonomie communale. Comme toutes les Communes du Moyen Verdon, le conseil municipal de la Palud a délibéré contre l'arrêté du Préfet imposant le regroupement des cinq intercommunalités (Moyen Verdon, Teillon, Haut Verdon, Annot, Entrevaux) dans un grand pôle Verdon. Il est déjà difficile de travailler à 19 communes, de gérer les compétences actuelles et celles obligatoires à venir (le tourisme au 1er janvier 2017, l'eau et l'assainissement en 2020...) ; on ne peut envisager sereinement de le faire sur 40 communes de la Palud à Allos et de Tartonne à Entrevaux ! L'augmentation des impôts locaux serait inévitable avec en plus le risque bien réel de la privatisation des services et d'une augmentation également de leur coût pour la population. Les 19 Maires de la CCMV rencontreront le Préfet des Alpes de Haute-Provence le 28 juin, espérons qu'il entendra notre volonté unanime à rester en l'état. Dans le cas contraire, d'autres actions pourraient être engagées.

Il n'est pas question de refuser la coopération ni la solidarité intercommunale mais nous nous inscrivons dans un schéma de coopération à notre échelle sur un territoire et des compétences délibérément choisis et non imposés.

Michèle Bizot-Gastaldi

La Gazette de La Palud-sur-Verdon

Édition Semestrielle

Équipe de rédaction :

- Michèle Bizot-Gastaldi
- Thérèse Russo
- Christine Neury
- Andréa ''Beachy'' Bacher
- Sandrine Raynier
- Nathalie Faudou
- Marie-Hélène Ribière

Avis

Toute personne intéressée pour entrer dans l'équipe de rédaction est la bienvenue.

SOMMAIRE

Édito.....p.2

La mairie vous informe.....p.3/4/5

Travaux.....p.6

État civil.....p.7

Associations

Journée Paysanne.....p.8/9

Callipyge.....p.9

Touzar.....p.10

Office de tourisme.....p.11

Lei Lagramusas.....p.11

Ecole.....p.12/13

Tribune libre p.14/15/16/17/18

Quizz p.19

Programme des festivités..... p.20

Aux Responsables d'associations

Envoyez-nous régulièrement vos programmes comptes rendus de vos manifestations, illustrations de vos activités…

Vous aurez toujours une place dans la rubrique « Espace associations ».

Aux habitants

Nous attendons vos articles, photos, idées pour animer la gazette.

La tribune libre est pour vous.

Aux enfants et aux adolescents

Toi aussi tu as ton mot à dire, ton coup de crayon à donner.

Écris-nous, nous te publierons.

La Mairie vous informe

Décisions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2016

- Tarifs eau et assainissement pour 2016

Abonnements semestriels inchangés : Eau et assainissement 11€

Eau : 0.73€ le m3 hiver; 1.15€ le m3 été; 1.45€ > 250 m3;

Redevance pollution : 0.31€ le m3

Assainissement : 0.80€ le m3; redevance : 0.16€

- Classe rousse médiévale du 7 au 11 décembre 2015

Plan de financement et demande de subventions : participation des familles (15 x 76€) = 1140€, subvention du Conseil Régional = 1000€, subvention du Conseil général = 300€, subvention Commune = 1474€.

- Vente d'ouvrage à la Maison des Gorges : « L'arche des solitudes » de Chris TABBART au prix de 19€

- Convention de co-maitrise d'ouvrage avec le Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV) pour l'aménagement du belvédère de la Dent d'Aire

Maîtrise d'ouvrage assurée par la Régie d'aménagement et de gestion des Sites naturels fréquentés du Verdon du Syndicat Mixte du PNRV, pour un montant de travaux de 50 000€ (belvédère + panneaux route des Crêtes) subventionnés à 90%, participation de la commune : 5000€ HT.

- Ajustement de la dette du SIVOM du bas Verdon

Le solde de la dette s'élève à 8 408.35€ pour la commune soit 8.71% du montant total reparti sur les dix anciennes communes adhérentes (96500€).

- Demande d'un diagnostic d'éclairage public auprès du Syndicat d'énergie des Alpes de Haute-Provence.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2016

- Délibération contre le schéma Départemental de la coopération intercommunale qui prévoit le regroupement en une seule Communauté de Communes les 5 communautés de communes du Pays A3V (Moyen Verdon, Teillon, Haut Verdon - Val d'Allos, Terres de Lumières et Pays d'Entrevaux).

- Participation des familles au transport scolaire des collégiens sur Castellane : 150€/an/enfant pour les demi pensionnaires; 75€ pour les élèves internes.

- Subvention de 50€ par enfant de la Palud pour les voyages scolaires du Collège du Verdon.

- Demande de subvention d'Equipement des Territoires Ruraux 2016 pour l'acquisition de matériel informatique pédagogique (tablettes numériques) : 80% sur un montant de 4 424.83€ HT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2016

- Convention avec la CCMV pour la collecte des ordures ménagères réalisée par la commune sur certains écarts. Remboursement par la CCMV de 6 046.74€ pour 2015.

- Attribution de l'indemnité de conseil et de budget à Mme la Trésorière d'un montant de 449.15€ brut pour 2015.

- Actualisation du prix de vente du livret du sentier de découverte de Châteauneuf les Moustiers à 4€ l'unité et 30€ le lot de dix.

- Demande de subvention au titre de la DETR 2016 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour la construction de toilettes publiques adaptées aux personnes à mobilité réduite en face de l'école à hauteur de 60% sur un montant de 24 927.96€ HT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2016

- Tarifs du camping municipal inchangés par rapport à 2015

- Attribution du logement F4 du presbytère à Mme GOMEZ Isabelle et M. TRUTEAU Nicolas.

- Attribution d'une indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) au coefficient 3 à Mme Nathalie FAUDOU, agent administratif remplaçant.

- Recrutement d'un agent d'accueil et de promotion pour l'Office de Tourisme et la Maison des Gorges du Verdon à temps complet pour 6 mois avec un IAT coefficient 2.

- Remplacement d'un agent technique polyvalent en arrêt de travail par un agent contractuel à temps complet pour deux mois et demi.
- Vente d'ouvrage à la Maison des Gorges :
« Verdon au fil de l'eau » 5€ (Pays et Gens du Verdon)
- Convention et participation aux frais de fonctionnement de l'école avec Rougon : 1100€ / enfant pour l'année scolaire 2014-2015.
- Candidature auprès du PNRV pour un chantier de restauration du patrimoine bâti pour l'ancien four de potier au Château.
- Droit de préemption du Département rétrocédé au Conservatoire du littoral en vue de la protection de la parcelle W 285.
- Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences désastreuses de la baisse massive des dotations de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2016

- Adhésion du camping municipal à l'office de tourisme de la Palud sur Verdon pour la cotisation 2016 de 130,50€.
- Convention avec la Communauté de Communes du Moyen Verdon pour la collecte des ordures ménagères des écarts pour un montant de 6209,45€ pour l'année 2016.
- Mise à niveau du relai TV pour le passage en haute définition.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2016

- Approbation des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2015

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	496 208,34 €	578 626,99 €	154 795,92 €	59 258,41 €
SEA	56 638,99 €	77 024,79 €	104 762,12 €	22 036,94 €
Camping	103 613,01 €	108 866,28 €	696,91 €	14 229,57 €
CCAS	3 792,00 €	3 718,66 €	0,00 €	0,00 €

- Affectation des résultats

Compte tenu des résultats des comptes administratifs 2015, les résultats sont affectés :

- Pour la commune 22 986,62€ en Investissement et 217 895.23€ en Fonctionnement
- Pour le service Eau/Assainissement : 43 521,82€ en Investissement et 14 448,08€ en Fonctionnement
- Pour le camping municipal : 49 026,51€ en Fonctionnement.

- Autorisation de prise en charge de dépenses d'Investissement avant le vote du budget

- sur le budget de la Commune : 4070€ pour les travaux de réfection de l'école, 250€ pour du mobilier scolaire, 405€ pour du matériel de voirie et 2990€ pour des installations techniques
- Sur le budget du camping municipal : 10 000€ pour la réfection de l'installation électrique
- Sur le budget Eau/Assainissement : 2650€ pour des améliorations de la station d'épuration.

- Recrutement d'un responsable régisseur du camping municipal pour 6 mois à plein temps.
- Recrutement d'un agent régisseur adjoint du camping municipal à temps non complet pour 6 mois.
- Recrutement d'un agent d'accueil pour l'office de tourisme à temps non complet pour 2 mois (juillet - août).
- Modification du délégué suppléant de la Commune au Syndicat Mixte de gestion du PNRV
BIZOT-GASTALDI Michèle en remplacement de RIBIERE Marie-Hélène.
- Travaux d'adduction d'eau non potable à Châteauneuf prise en charge par la commune du coût du matériel pour 8850€ HT, la participation de chaque bénéficiaire s'élèvera à 500€ par foyer.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016

- Pas d'augmentation des impôts locaux, les taux restent inchangés en 2016, pour un produit fiscal attendu de 193 048 €. Taxe d'habitation =9.83 % (49 121 €) ; Foncier bâti = 18.02 % (9 1452 €) ; Foncier non bâti = 80.53 % (9 422 €) ; Cotisation Foncière des Entreprises = 26.22 % (43 053 €).

La Mairie vous informe

- Vote des budgets primitifs de la commune :
- Budget principal : 744 746.23 € en Fonctionnement et 365 790.62 € en Investissement
- Eau/Assainissement : 100 080.08 € en Fonctionnement et 145 729.82 € en Investissement
- Camping Municipal : 142 591.51 € en Fonctionnement et 83 009.15 € en Investissement
- Centre Communal d'Action Sociale : 6364.39 € en Fonctionnement.

- Modification du poste d'agent d'accueil Office du Tourisme / Maison des Gorges dans le cadre du dispositif « Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi » en un plein temps pendant 9 mois, permettant de bénéficier d'une aide partielle de l'Etat.
- Désignation de 4 élus référents pour le Comité de suivi du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : Annie TURREL, Andréa BACHER, Armand FERRANDO et Jean-Pierre AUBERT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2016

- Opposition unanime du Conseil Municipal au projet de Schéma Départemental de Coopération intercommunale visant à regrouper notre Communauté de Communes du Moyen Verdon avec 4 autres Communautés de Communes (Haut Verdon, Annot, Entrevaux et Le Teillon) en un « Grand Pôle Verdon ».
- Reconduction des abonnements aux journaux locaux (La Provence et La Marseillaise) et aux revues techniques utiles à la gestion municipale.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2016

- Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau et de l'assainissement
- Subventions aux Associations : Comité des Fêtes = 1750 €, Assoc. Lei Lagramusas = 300 € pour 17 séances péri scolaires, Fonds de Solidarité du Logement 04 = 0.61 € / habitant, Cinéma de Pays = 400 €, Assoc. France-Palestine 04 = 150 €, Secours Populaire 04 = 50 €, Ligue contre le Cancer = 50 €.
- Convention pâturage : transmission de la demande de Mr Morgan MALFAIT de pâturage sur Aire à l'ONF (terrains soumis).
- Demandes de devis (accessibilité Camping, Château ; aménagement grande salle 2° étage) pour dossiers de Subventions.

POS, PLU, PLUi … qu'es aquò ?

La Commune de La Palud possède un POS (Plan d'Occupation des Sols) depuis 1995. Ce document d'urbanisme définit les différentes zones du territoire communal (constructibles, agricoles ou naturelles) et un règlement correspondant à chacune de ces zones, tout en respectant les règles d'urbanisme générales et certaines obligations spécifiques (Loi Montagne, Natura 2000, zones humides, Loi Littoral …).

Avec la Loi ALUR du 24 mars 2014, les POS deviennent caduques et les communes doivent obligatoirement se doter d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) avant le 24 mars 2017, faute de quoi, elles reviendraient au RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui limite les possibilités de constructibilité aux parcelles contigües à la zone urbaine. Ces délais pouvaient être prolongés jusqu'au 31 décembre 2019, uniquement si c'était la Communauté de Communes qui portait le document d'urbanisme et si elle délibérait avant le 31 décembre 2015 pour engager la procédure d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Considérant l'impossibilité d'élaborer un PLU satisfaisant dans ces échéances, le Conseil Municipal de La Palud et la majorité des communes du Moyen Verdon ont décidé de transférer la compétence « documents d'urbanisme » à la Communauté de Communes et de prescrire l'élaboration d'un PLUi. La différence entre PLUi et PLU est bien évidemment l'échelle du document qui établira un projet global d'urbanisme et d'aménagement ainsi que les règles générales d'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire des 19 communes de la CCMV, en tenant compte de la spécificité et des besoins de chaque commune.

Un marché public va être lancé pour choisir le Bureau d'études qui sera chargé de l'élaboration du PLUi, afin que les études débutent dès septembre 2016.

Dès maintenant, un registre est mis à votre disposition en mairie et au siège de la CCMV à Castellane ; la compétence étant transférée, les courriers éventuels sont à adresser à M. le Président de la CCMV et vous serez informés ultérieurement des réunions publiques et du déroulement de l'enquête publique.

Suite des travaux exécutés en 2015-2016

Extension de l'assainissement collectif au quartier de Chaumas - Goudronnage du chemin de Chaumas - Réparation de la gouttière de la maison Audibert - Garde-corps de la terrasse du château - Mise aux normes du relai de télévision pour recevoir toutes les chaines de la TNT en HD - Camping : Mise aux normes de l'installation électrique, remplacement des lampadaires de guidage des voies.

TRAVAUX REALISES PAR LES AGENTS COMMUNAUX : Débroussaillage des sources de Bonlau et des Graniers - ECOLE : Finition de la salle multi activités à l'étage - Pose d'un plafond de dalles en laine de roche pour atténuer la résonnance au réfectoire - Pose de grilles de protection en remplacement du grillage pour la protection des enfants - Installation d'un radar pédagogique - CAMPING : Pose de la balançoire, remplacement des jeux à ressort, nettoyage et apport de sable à l'aire de jeux - Station d'épuration : Protection du dégrilleur des intempéries, installation électrique Réfection du presbytère : Peinture, contre cloison pour humidité. Jardin d'enfants : Pose de panneaux de réglementation, remplacement des jeux à ressort, plantation d'une haie d'arbustes à fleurs.
Signalisation au sol : passages piétons, parkings.

Travaux en cours d'exécution

Nettoyage de la déchetterie par les agents communaux: transport à Castellane des pneus, télévisions, batteries, bouteilles de gaz, huile de friture, bidons d'huile vides.
Attention : tous ces produits ne pourront plus être pris à l'avenir à la zone de tri de la Palud, il faudra les apporter à la déchetterie de CASTELLANE :
Peinture des volets du château - Travaux sur la piste des Belges : broyage et compactage - Les Chauvets : Réfection de la façade de la Maison des Louches, peinture des volets, fenêtres et porte d'entrée de la Mairie - Château : Garde-corps aux fenêtres. Réfection de chemins communaux.

Travaux à réaliser en 2016 -2017

Camping : Construction d'une rampe pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite - Modification et amélioration de la chaufferie par un seul ballon d'eau chaude, solaire et gaz - Isolation du plafond des sanitaires « hommes » - Traitement des charpentes et peinture des portes des WC et des douches - Réfection de la clôture.
Village : Construction de toilettes publiques adaptées aux personnes à mobilité réduite (en face de l' école) -
Château : Aménagement de la grande salle au 2ème étage.
Station d'épuration : Amélioration du dégrilleur par un broyeur- Renforcement de la clôture (protection anti sangliers).

La Mairie vous informe

État Civil

État Civil du 06 octobre 2015 au 16 juin 2016

Naissances :

ZENASNI Waël, le 04 mars 2016 à Digne-les-Bains
RISTORI Milo, le 20 avril 2016 à Manosque
OGER Eddy, le 06 mai 2016 à Digne-les-Bains
FERRACCI Manon, le 05 juin 2016 à Digne-les-Bains

Mariages :

BREMOND Daniel et VETTORETTI Eliane, le 1er décembre 2015
FABUREL Sébastien et HENRIETTE Carol, le 23 avril 2016

Décès :

GUICHARD née ABERT Marie-Rose, le 18 octobre 2015 à Aix-en-Provence
GASTALDI Odile, le 21 octobre 2015 à Saint Malo
FRISCAULT Pascal, le 17 novembre 2015 à Nice
Madame BETTUS, le 05 décembre 2015 à Bordeaux
BRUÈRE Patrick, le 25 février 2016 à la Palud-sur-Verdon
GUICHENEY Patrick, le 06 avril 2016 à la Palud-sur-Verdon
PAULET Sylvain, le 25 mai 2016 à la Tronche (Isère)
PERIER née LAMANDE Claudie, le 15 juin 2016 à Marseille

Rappel Horaires

Secrétariat de la Mairie, ouverture au public

Depuis le 1er septembre 2014 : lundi, mardi, jeudi, vendredi de **10h30 à 12h30**
Possibilité de rendez-vous pour les personnes ne pouvant pas être disponibles sur ces créneaux horaires . Tél : 04 92 77 38 02

Maison des Gorges du Verdon et Office de Tourisme

Tous les jours, **sauf le mardi**, 04 92 77 32 02
de 10h à 12h00 et de 16h à 18h00 (avril/mai/juin/septembre/octobre) sauf dimanche après-midi
de 10h à 13h et de 16h à 19h (juillet/août)

La Poste (sous toute réserve !)

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 : tél : 04 92 77 38 42

DÉCHETTERIE

Notre espace de tri à la Zone Artisanale n'est pas une véritable déchetterie

À LA PALUD on peut déposer, dans les bennes communales mises à disposition au centre technique,
uniquement les cartons pliés, les ferrailles et les encombrants autres que l'électroménager, dans leur benne respective.
C'est une tolérance qui nous est accordée, à condition que chaque benne ne contienne que **ses** déchets à recycler.
Chaque benne dont le contenu est mal trié part aux ordures ménagères donc facturée au poids et risque, de plus, de nous faire perdre la possibilité de conserver ce service au village.
Tous les autres déchets déposés à la hussarde sont finalement emmenés à Castellane par un employé municipal, ce qui nous prive de ses services chaque semaine pendant une demi-journée qui, additionnée à la tournée des cartons, correspond à 20% minimum de son temps de travail.
La benne à cartons est désormais accessible en permanence par une rampe, dans le prolongement de celle du verre. Les deux autres bennes sont toujours soumises aux horaires connus de tous :

Lundi 11h - 12h, mardi 13h30 - 14h30, vendredi 16h - 17h

La déchetterie la plus proche se trouve à **CASTELLANE, Z.A. de La Chaudanne**, sur la route de Grasse. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 : **04 92 83 39 21.**
C'est la déchetterie de la Communauté de Communes du Moyen Verdon, donc c'est la nôtre. (Penser à se munir d'un justificatif de domicile).
C'est là qu'il faut amener les pneus, les peintures, les solvants, les huiles (vidange et friture), les piles,
Les ampoules basse consommation, les batteries, les déchets verts non compostés et les appareils électroménagers.

ASSOCIATIONS

« JOURNEE PAYSANNE » vous informe...

L'année 2016 a débuté le samedi 16 février par la soirée Provençale autour d'un repas animé par «Lei Barrulaïre» où une cinquantaine de convives a pu apprécier musique, contes, poésie, chants.

Le 15 avril s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association au cours de laquelle, après les règles d'usage, a été élu le conseil d'administration qui lui-même a élu son bureau dont voici les membres : Monique Crémont, Marie-Claude Lurot, Claudette Turrel-Scarcella, Simone Corrotti-Serre, Sylvia Roussange et André Ribière. Ces personnes peuvent répondre à toutes vos questions concernant notre association.

Voici le programme de nos manifestations 2016 :

Les manifestations traditionnelles :

* Samedi 25 juin 2016 - La Saint Jean - Fête des Chauvets. Son comité d'animation, sous la houlette d'Evelyne Guichard, Simone Corrotti-Serre, Pierrot Aubert et Michel Gastaldi, vous invite à une journée champêtre.
Au menu :
Messe à 10h
Paëlla monstre à 12h30 – 16€. Réservation à la boulangerie. (Paiement sur place aux Chauvets)
Concours de boule après le repas
Jeux pour enfants
Grillades (agneau : 4€, saucisses et merguez : 3€) à partir de 19h30
Buvette – canettes : 2€, le verre de jus de fruit ou de vin : 1€.
Tombola : de nombreux lots à gagner !

Le tout accompagné par le groupe CanapAcoustik.
Ambiance assurée...

* Dimanche 18 septembre : La Journée Paysanne.
Marché des producteurs et artisans
Animations
Apéritif à 12h suivi du repas
Buvette tout au long de la journée

* Samedi 22 et dimanche 23 octobre, dans le cadre des Automnales : des animations sur l'Arménie se dérouleront au château.
Exposition
Conférence
Film
Dégustation de produits arméniens...
Des précisions vous seront communiquées ultérieurement, notamment par affichage.

ASSOCIATIONS

* Pour clore 2016, rendez-vous au Marché de Noël...

Les nouveautés de l'année :

* Dimanche 10 juillet : balade touristique «la ronde des Gorges».

Circuit d'une journée, en voiture par équipage de 2 personnes, à la découverte de nos Gorges voisines : départ de La Palud parsemé de surprises et d'intrigues...

Engagement : 90€ par voiture comprenant le café du matin (heure à définir), le road-book, du petit matériel indispensable pour gérer votre parcours (?!), les casse-croûte de la matinée et de l'après-midi, le déjeuner (complet) à la montagne (surprise !...).
Date limite d'inscription : 30 juin.

Renseignements et organisation : Bob Lippens 06.07.22.28.79 (Le Marché des Anges) bourbon04@wanadoo.fr

ou Monique Crémont 06.29.57.67.71 – lebrec@orange.fr

* Des projets en perspective : concerts, théâtre...

Vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus avec vos idées...
Adhésion : 10€ par personne.

A bientôt de vous voir et revoir lors de nos manifestations.

P./l'équipe organisatrice, Monique Crémont
Présidente de l'Association

CALLIPYGE bouge...

L'association organise au château deux activités, la Gym et la Chorale. La cotisation annuelle à l'assurance est de 10 €.

LA GYM

- Elle se déroule deux fois par semaine toute l'année de Septembre à Juin
- Le lundi de 18h à 19h, le cours est assuré par Pascale HADDAD
- En son absence il sera assuré par Sylvia ROUSSANGE via un ordinateur.
- Le jeudi de 18h à 19h uniquement sur demande (confirmation de votre participation le jeudi avant 15h), il sera assuré par Sylvia ROUSSANGE via un ordinateur

LA CHORALE

- Un vendredi sur deux de 18h à 20h, le cours sera assuré par Elin ESTHER dans la salle Paul CORROTTI
- Un vendredi porte ouverte se fera le vendredi 24 juin, venez nombreux (ses) pour vous donner une idée.

Pour toutes informations complémentaires (tarifs etc..), contactez Sylvia ROUSSANGE au 06.07.13.47.69 ou 04.92.72.53.02 ou par mail à abralis04@live.fr

Sylvia

ASSOCIATIONS

TOUZAR

L'association TOUZAR est née en 2010 à Entrevennes (04700) pour servir de cadre au « OFF » des Correspondances de Manosque.
Elle est arrivée à La Palud par la voie des cartons dans le déménagement de Catherine Lacroix, sa présidente. L'amie Beachy Bacher lui a gentiment prêté main-forte dans le rôle de secrétaire-trésorière depuis septembre 2015.

Depuis, elle a à son actif une promenade- lecture à voix haute du « Dernier Feu » de Maria Borrely sur le site de Châteauneuf. Lecteurs : Beachy Bacher et Georges Flangakis.
Une soirée dînatoire sur le thème du Surréalisme.
Puis une rencontre littéraire autour du thème de la femme pour la journée internationale de la femme.
A l'heure où j'écris nous avons en projet une « Rencontre Musicale » sur le thème de la musique improvisée avec Catherine Jauniaux et Jean Sébastien Mariage, plusieurs promenades-lectures à voix haute avec Georges Flangakis et un concert de blues sur la place de l'église le 15 juillet avec Leadfoot Rivet et sa bande de grands musiciens.

Nous projetons également l'installation d'une borne de lecture en libre échange. Vos projets et collaboration sur sa forme et son lieu sont les bienvenus. Nous serons heureux de vos dons des matériaux nécessaires à sa réalisation.

La raison d'être de TOUZAR est exclusivement le partage d'œuvres d'art (cinéma, littérature, peinture, musiques, sculpture, etc, parfois agrémenté d'un repas). Notre règle est de suivre nos inspirations et de ne reproduire un évènement d'une année l'autre que si ça nous semble une bonne idée.

Catherine Lacroix pour TOUZAR

ASSOCIATIONS

Actualités Office du Tourisme des Gorges du Verdon

La commune de Rougon a officiellement rejoint l'Office de tourisme de la Palud pour créer ensemble l'Office de Tourisme des Gorges du Verdon la Palud sur Verdon / Rougon.
Cette avancée très importante fut validée en avril dernier par une assemblée générale extraordinaire. Ceci permet à l'Office de Tourisme d'élargir son territoire de compétences à l'entité Grand Canyon du Verdon, du Pont de Soleils au Galetas côté Alpes de Haute-Provence et sur une partie côté rive gauche, d'en assurer sa promotion et celle de ses adhérents. Nous espérons aussi que cette étape puisse nous permettre de garder un minimum d'autonomie et de reconnaissance suite à la mise en application de la future loi NOTre prévue au 1er janvier 2017 où la compétence Tourisme, comme bien d'autres, sera obligatoirement déléguée aux communautés de communes avec en théorie un Office de Tourisme central et des bureaux d'information touristique répartis sur le territoire.
Notre site web arbore son nouveau logo et est désormais consultable en langue Anglaise et Italienne.
Les panneaux RIS sont en cours de finalisation.
L'accueil est ouvert depuis le 1er avril les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10H00 à 12H00 et de 16H00 à 18H00, de 10H00 à 12H00 le dimanche et fermé le mardi. Ces horaires seront largement augmentés en saison estivale avec une ouverture 7j/7 du 10 juillet au 28 août.

Sud Verdon

GORGES DU VERDON

Les offices de tourisme unissent leurs forces

Les villes de La Palud et de Rougon s'associent pour valoriser le Grand canyon.

"Avec cette fusion, c'est une grosse étape qui a été franchie."

Article « La Provence » du 15 mai 2016

Club Lei Lagramusas

Habitants de la Palud bonjour,

Le club Lei Lagramusas a pu participer aux activités périscolaires les deux premiers trimestres avec l'aide d'Amar et de Mathieu.
Des cours d'escalade ont été mis en place le mercredi après-midi, y participent six à huit enfants chaque semaine, cool !!!
D'ailleurs certains d'entre eux se sont inscrits à la compétition organisée par le club de Quinson dimanche 5 juin. Certaines sorties club ont vu le jour avec adultes et enfants, vraiment sympathique à réitérer suivant la motivation de chacun.
Certains de nos jeunes adhérents ont pu participer à deux autres compétitions :

* Championnat départemental à Cavalaire (Var) en février 2016
* Championnat régional à Marseille en avril 2016

Bonne grimpe à tous

Nouveau bureau :
Président : Mathieu Faneau
Vice-président : Gregoire Sauget
Secrétaire : Edwige Bourgeois
Trésorier : Pierre-Marie Bordas

Ecole

La sortie à Manosque

On a commencé la journée par un voyage en car et quand on est arrivé à Manosque on est allé au salon du livre jeunesse.
On a rencontré une auteure, Isabelle Carrier, qui nous a montré comment elle avait construit le livre « la petite casserole d'Anatole ».
On a marché dans la ville et on a pique-niqué au centre Jean Giono « au cœur de Noé ». A côté il y avait une salle d'exposition avec des sculptures en bois et des jeux.
On est retourné au salon du livre pour voir les jeux en carton et des livres écrits par les enfants des autres écoles.
En fin de journée, on a assisté à un spectacle de marionnettes en carton, en fil de fer, et avec des clous. C'était bien.
Puis on est rentrés un peu fatigués.

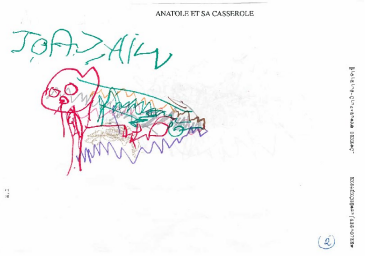

Création du livre « Tous différents ! » pour la fête du livre de Manosque

Nous avons fait un livre pour la fête du livre à Manosque. Le thème était « tous différents ! ».

On a commencé par écrire notre portrait en texte. Après, on a fait les illustrations : nos photos ont été imprimées par la maîtresse sur des grandes feuilles puis on a peint par dessus à la gouache. Notre maîtresse a assemblé les textes bien corrigés avec nos illustrations.

Le livre de nos portraits était fini !

La fête de l'école aura lieu le vendredi 1er juillet à 15 h à l'école

Les enfants vous présenteront leur spectacle, puis après le goûter il y aura une kermesse agrémentée d'une tombola (les enfants passeront vous vendre les tickets au prix de 2 euros). Le soir nous terminerons cette grande journée vers 19 h par un repas grillades sur le terrain de basket. Tous les bénéfices seront au profit de la coopérative scolaire .
Nous vous attendons dans la bonne humeur. Venez nombreux !

Ecole

Le carnaval de l'école

Le carnaval s'est déroulé le lundi 21 mars dans le village de La Palud-sur-Verdon. Le thème était « couleur et chaleur ». Certains se sont déguisés en tahitiennes, en flammes, en mexicains...

Pendant le défilé, il y a eu un jeu de piste très marrant. Nous avons fait une batucada avec Yann suivie d'un chant « Carnaval à go-go ». Tous les mercredis, certains enfants et parents se sont réunis pour faire des décorations qu'ils ont accrochées sur un char tiré par un tracteur, que l'on a suivi pendant la balade à pied dans le village.

Enfin, nous nous sommes réunis au jardin d'enfants où nous avons goûté après avoir éclaté des piñatas. Puis, nous avons joué jusqu'à cinq heures.

Rencontre inter-école vélo au camping municipal

Le 24 mars, l'école de La Palud a accueilli les enfants de l'école de Clumanc pour une journée autour du vélo.
Un parcours de 6 ateliers a été proposé sur la journée, entrecoupée par un pique-nique.
Au programme : de l'agilité à vélo avec Kévin de l'USEP, un atelier réparation tenu par des parents d'élèves : Fabien et Amar, un parcours sécurité routière organisé par la prévention MAIF, un atelier « porter-secours » tenu par les pompiers Paluards : Mathieu et Nicolas, un atelier connaissance des panneaux animé par Christine et un atelier jeux à vélo animé par Delphine.
Cette belle journée a été l'occasion de rencontrer des enfants d'une école qui a le même profil que la nôtre, elle a été riche en expériences, et ce grâce à la coopération de tous les participants enfants et adultes.
Les enfants ont remercié par courrier tous les intervenants avec de jolis dessins et gardent un bon souvenir de cette journée.

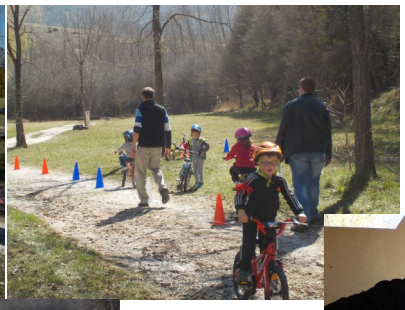

Tribune Libre

Écoravie

Écoravie est un projet d'habitat participatif, intergénérationnel, écologique et solidaire de 18 logements à énergie positive dans la Drôme. C'est une des graines d'oasis soutenue par le mouvement Colibris, créé par Pierre Rabhi afin de favoriser l'émergence d'un modèle de société différent. Dans ce projet solidaire, la relation humaine y est centrale, les valeurs communes et les décisions se prennent au consentement. Avec un faible impact environnemental, c'est également un moyen de réduire ses besoins économiques. Curieuse d'en savoir d'avantage, je suis partie rencontrer les acteurs d'Écoravie à Dieulefit avec ma copine Cristel.

C'est là, à la sortie du village, qu'une trentaine « d'écoravissants », âgés de 1 à 75 ans, s'apprêtent d'ici cet été à aménager dans leur écohabitat. Depuis presque 8 ans, ils travaillent collectivement pour surmonter les difficultés financières et juridiques de leur projet : un espace de vie (maison, appartement, studio, entièrement équipés) pour chacun avec des lieux et des machines en commun (buanderie, ateliers, espaces de rangement, chambres d'amis, pièce de convivialité, crèche, parkings, jardins, tronçonneuses et autres outils de jardinage, etc.). Quatre bâtiments sont prévus (3 maisons avec 18 unités de vie et une commune) et tous produiront plus d'énergie que nécessaire. Le premier bâtiment sort actuellement du sol. La plupart des travaux sont réalisés par les futurs habitants, mais tout le monde (extérieur au projet) peut participer aux chantiers, car il y a toujours un spécialiste de l'éco-construction sur place. Les habitants ont défini ensemble leurs souhaits architecturaux et leur capacité de financement. Les écoravissants ont choisi d'abolir la propriété privée, souvent source de conflits. Pour subventionner leur projet, que les banques ne voulaient pas cautionner, les futurs habitants se sont cotisés (entre 5000 et 220 000 € selon les économies de chacun, peu importe la surface habitée) et ont fait appel à des investisseurs participatifs (personnes morales ou particuliers qui ont préféré investir dans ce projet plutôt que de placer leur argent à la banque). Ainsi, plus de la moitié des 3,2 millions d'euros nécessaires ont pu être rassemblés. Ce fonctionnement novateur permettra aux écoravissants d'administrer leur bien en commun avec des loyers réduits au strict minimum.

Écoravie n'est qu'un habitat participatif parmi d'autres. De plus en plus nombreux, des citoyens de tous âges se regroupent pour créer et gérer collectivement un habitat qui correspond à leurs besoins, en cohérence avec leurs moyens financiers et leurs aspirations de vie sociale et écologique. À Marseille, Lyon, Paris, mais aussi à Forcalquier, Gap, il existe des projets similaires. Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter les sites www.ecoravie.org et plus largement http://www.habitatparticipatif.net et www.colibris-lemouvement.org

Beachy avec l'aide de Cristel Beguin

ecoravie	Habitat groupé Ecoravie : Projet de création d'un écolieu ... www.ecoravie.org Habitat groupé collectif Ecoravie : Projet de création d'un écolieu à Dieulefit dans la Drôme (26).

Tribune Libre

ENDEMIK FESTIVAL

Dans la continuité des festivals créés par l'association ACCC, nous envisageons de faire les 26 & 27 août prochains, à la Palud sur Verdon la première édition de l'ENDEMIK Festival.

ENDEMIK FESTIVAL, KEZAKO ?
L'objectif de ce festival est de créer un événement culturel au cœur des gorges du Verdon et de redynamiser la mobilisation citoyenne autour d'un rassemblement festif : Plusieurs concerts par soir, restauration, buvette et activités multiples. L'organisation d'un tel événement nécessite la participation du plus grand nombre ainsi que celle du tissu associatif local. Le projet est bien avancé à ce jour, grâce au partenariat établi avec la commune et aux personnes déjà impliquées, mais beaucoup de choses restent à faire. C'est pour cela que nous comptons sur votre soutien et votre participation active.
Si ce projet vous intéresse, si vous voulez donner un coup de main,
CONTACTEZ-NOUS :
endemikprod@gmail.com

Venez comme vous êtes !

Coup de cœur

FILM « **Saison de femmes** » film indien de Leena Yadav, elle a eu du mal à trouver un lieu de tournage au Rajasthan, car elle est femme et donne des ordres aux hommes en tant que réalisatrice. Leena Yadav dresse ici quatre portraits de femmes, quatre archétypes comme autant de déclinaisons du féminin venant contrecarrer l'image de LA femme indienne – mais pas uniquement – comme objet – sexuel et nourricier – à la merci des hommes. Coproduit par Bollywood, *La Saison des femmes* se démarque des scénarios encore très conservateurs de la grande industrie de Mumbai, où la femme vertueuse accepte sa soumission en dansant, par sa détermination manifeste à s'imposer comme un brûlot féministe sans détour.

LIVRE « **Les enfants de la terre** » de Jean M Auel (d'origine finlandaise, elle vit aux Etats Unis) est une série romanesque de six volumes qui met en scène la vie quotidienne des êtres humains pendant la préhistoire, publiée entre 1980 et 2011. L'action se déroule sur le continent européen pendant la période de la dernière glaciation, il y a 30.000 ans, quand l'homme de Neandertal cohabite avec l'homo sapiens. On apprend non seulement la vie, les mœurs et les lieux de l'époque, mais aussi les plantes et les animaux. Jean M Auel a fait des recherches approfondies pour ensuite inventer une histoire agréable à lire.

Tribune Libre

Les chats libres du village ont besoin de toutes les petites mains bienveillantes et les yeux qui permettent de repérer les dernières femelles qui ne sont pas encore stérilisées. N'hésitez pas à me contacter si vous avez des informations à ce sujet ou si vous voulez donner un peu de votre temps. Merci à ceux qui collaborent, notamment Renée et Jackie, qui ont fait de nombreux déplacements chez le vétérinaire.
Si vous avez des chats à la maison, n'hésitez plus à les faire stériliser (voir illustration), il y a tellement d'animaux dans les refuges ou auprès des associations du département…
Certaines associations permettent aux personnes ayant un revenu faible de bénéficier de tarifs modérés pour stériliser les animaux.

Sandrine Raynier

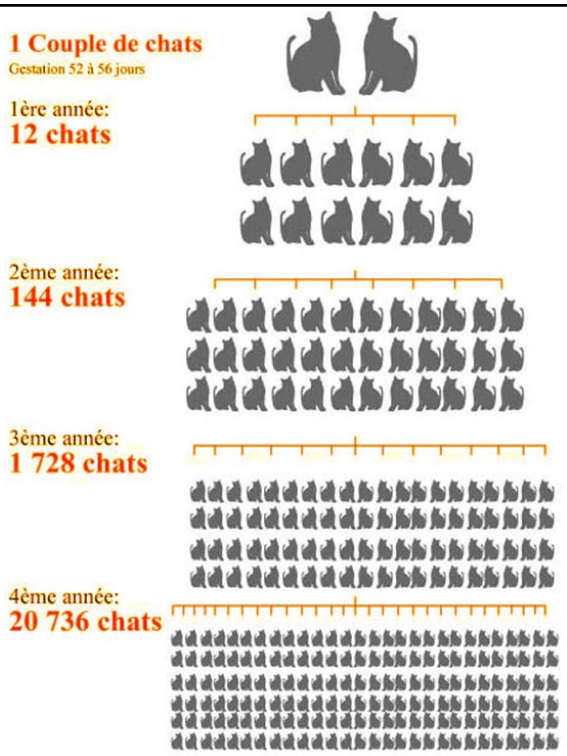

REPRISE D' ACTIVITES A LA PALUD-SUR-VERDON

BOULANGERIE « LA PALUARDE »

Depuis le 24 mars 2016 la boulangerie/pâtisserie de notre village a rouvert ses portes.
L'inauguration du 25 mars a permis de se réunir autour de multiples petits fours.
Jean-Michel et Nathalie avec leur trois enfants ont quitté la Normandie (Alençon) pour venir s'installer à la Palud afin de redémarrer l'activité de la boulangerie en berne depuis plusieurs mois.
Ils sont enchantés de l'accueil qu'ils reçoivent depuis leur arrivée.

BAR DE LA PLACE / RESTAURANT « LE PROVENCE »

Le bar de la Place ainsi que le restaurant du Provence ont été repris en gérance depuis mars 2016.
Federico Murialdo et son équipe vous accueillent et vous proposent leur cuisine française et italienne.

Formation / Agrément des Accompagnateurs Moyenne Montagne 2016
1er avril 2016 à La Palud sur Verdon

Après plusieurs sessions d'échanges et d'informations sur le site et la réglementation avec les AMM en 2009, 2011 et 2014, une journée de formation pour l'obtention d'un agrément « Réserve Naturelle Régionale de Saint-Maurin » a été organisée en 2016 par le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA, la Commune de La Palud-sur-Verdon et le Parc naturel régional du Verdon.
Cette procédure d'agrément prévoit que chaque AMM présent sur le territoire du Verdon souhaitant être agréé par la Maison des gorges du Verdon suive une formation dispensée par les gestionnaires de la RNR. L'obtention de l'agrément est également conditionnée à la signature d'une charte d'engagements que l'AMM s'engage à respecter.
« L'acte de classement de la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Maurin prévoit dans le cadre de son article 3.6 que « Toutes les activités industrielles et commerciales sont interdites, à l'exception des visites guidées agréées par la Maison des gorges. […] ».

Ces journées de formation sont aussi l'occasion de se rencontrer entre acteurs de la RNR de Saint-Maurin. Après une visite de terrain le matin par les gestionnaires de la réserve, l'après-midi a été consacré à un atelier technique pour :
- Présenter et échanger sur les points d'engagements de la charte et distribuer les agréments ;
- Définir collégialement les modalités d'échanges d'information entre les AMM et les gestionnaires de la réserve.

La formation 2016 a permis d'agréer 15 AMM qui proposent des visites guidées sur la RNR.
L'agrément est nominatif sous forme d'une carte que l'AMM devra porter lors de l'encadrement d'un groupe sur la réserve.

EXPOSITIONS 2016 - Maison des Gorges du Verdon - Salle d'exposition :

1er avril au 31 octobre Exposition « Portrait du vautour fauve » prêtée par la LPO
25 et 26 juin Exposition photo sur le thème de la montagne
18 au 24 juillet Exposition photo Flore / Faune présentée par Daniel Jacquot
01 au 14 août Exposition de sculptures présentée par Peter Bendelow
15 au 31 août Exposition photo « Un rayon jaune et doux » présentée par Julien Anselme
03 au 11 septembre Exposition photo présentée par Philippe Chauveau

A noter :
17 et 18 septembre Journées européennes du patrimoine - Entrée libre du musée

Le Parc du Verdon connecté !

Site Internet

Après de longs mois de travail, le nouveau site Internet est en ligne ! Le site précédent avait été créé en 2005, il était donc temps de se mettre « à la page ». Plus ergonomique et dynamique, tout en favorisant la simplicité, ce nouveau site donne davantage de visibilité à l'action menée par le Parc sur le territoire.
Ainsi, dès la page d'accueil, les internautes ont accès à l'actualité, à l'agenda, aux différents outils créés ou animés : le portail culturel « La Mescla », la cartothèque, le blog des rencontres du Parc…

Centre de ressources

Où trouver les données sur le Parc, les documents produits, les livres et ouvrages sur le Verdon ? Sur le catalogue du centre de ressources désormais en ligne avec un accès à certains documents numériques. Tout n'est pas encore référencé, mais vous pourrez y trouver les ressources sur la culture (histoire, patrimoine bâti, archéologie, ethnographie, arts), l'agriculture (exploitation, techniques, productions, agroalimentaire, agriculture et environnement), la pédagogie et l'éducation à l'environnement.

Blog des rencontres du Parc

Pour découvrir ou revivre des moments privilégiés, participer au débat et poursuivre les discussions, retrouvez des images, des vidéos, des enregistrements sonores et des articles à travers le blog des rencontres du Parc.

La Mescla, portail culturel du Verdon

L'association Art et culture Fabri de Peiresc et le Parc du Verdon ont créé un site Internet dédié à la culture dans le Verdon : événements, acteurs culturels (portraits et annuaire), et autres ressources pour les projets de chacun (annuaire, documents, petites annonces).

Une seule adresse : www.parcduverdon.fr !

Et n'hésitez-pas à vous abonner sur le site pour recevoir la lettre d'information du Parc

Rejoignez-nous sur Facebook : **www.facebook.com/ParcduVerdon**

Écoutez-nous sur Radio Verdon
91 FM le lundi 11 h 15 et le jeudi 13 h 15.
96,5 FM mercredi à 13 h et le jeudi à 9 h 30.

Participez aux événements du Parc
Retrouvez les dates sur **http://parcduverdon.fr/agenda**

Venez à la maison du Parc
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Domaine de Valx
04360 Moustiers-Sainte-Marie
Tél : 04 92 74 68 00
Fax : 04 92 74 68 01
info@parcduverdon.fr

A noter dans votre agenda : **la fête du Parc aura lieu le dimanche 25 septembre à Trigance**.

Tribune Libre

1) La fête de l'école se déroulera :
a - le 1er juillet à l'école
b - le 3 juillet au château
c - le 5 juillet au terrain de jeu

2) La « Paluarde » est :
a - une fille/femme de la Palud
b - un gâteau d'amande et aux fruits
c - le nom de la boulangerie du village

Urubus Indonésiens

3) Peut écrire dans le journal :
a - uniquement un membre de la mairie
b - uniquement un membre de la mairie et les associations
c - qui a envie, donc tout le monde

4) PLUi veut dire :
a - parapluie en provençal
b - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
c - Protection Logique d'Urubus Indonésiens

5) Connaissez vous les prénoms des enfants nés en 2016 dans notre commune ? :
a - Philomène, Augustine, Martial, Grégoire
b - Juliette, Graziella, Patrice, Norbert
c - Manon, Waël, Milo, Eddy

6) L'Office de Tourisme des Gorges du Verdon est :
a - un regroupement de plusieurs communes
b - l'office de tourisme de La Palud et de Rougon
c - l'office de tourisme de La Palud

7) La page titre de ce journal nous montre :
a - nos enfants du village, peint par un ordinateur
b - les petits Moustériens, peints par nos élèves
c - nos élèves, repris par eux même à la gouache, sur photo

8) Ecoravie veut dire :
a - projet d'habitat participatif initié par Pierre Rabhi
b - des personnes qui aiment et s'occupent de l'Écologie
c - un chou-rave bio

9) La fête du parc du Verdon 2016 se déroule :
a - à La Palud le 18 septembre
b - à Trigance le 25 septembre
c - à Moustiers le 1er octobre

10) La fête de la montagne est :
a - un événement national qui a lieu le WE du 25/26 juin
b - un WE où La Palud participe avec des expos, sorties et vidéos
c - un moment convivial pour se retrouver autour du thème de la montagne

1:a ; 2:a/b/c ; 3:c ; 4:b ; 5:c ; 6:b ; 7:c ; 8:a ; 9:b ; 10:a/b/c

Programme des festivités

25/06	Fête de la SAINT-JEAN - Pique-nique / Concours de boules / Jeux pour enfants / Soirée grillades / Bal - aux Chauvets - Association Journée Paysanne Fête de la Montagne - Exposition photo - Au Château - Maison des Gorges / Office de Tourisme
26/06	Fête de la Montagne - Exposition photo - Au Château
01/07	Fête de l'école - Kermesse - grillades
07/07	21h Conférence - Association « Le Piaf » - Au Château
10/07	Circuit touristique « La ronde des Gorges » - Association Journée Paysanne
13/07	BAL - Organisé par la Commune (sous réserve)
15/07	21h Concert de Blues avec LEADFOOT RIVET et sa bande de grands musiciens - Place de l'église Association Touzar
16/07	12h30 Repas (Daube de bœuf provençale) 16€/ personne - inscription boulangerie jusqu'au 15/07 * 15h30 Concours de boules pétanque 2 en 2 à la mêlée - 5€/personne *
18/07	21h30 Cinéma de Pays - Place de l'église - Entrée 5€ (+2€ si 3D)
19/07	10h Balade littéraire « L'homme qui plante les arbres » - A Châteauneuf—Prévoir pique-nique Association Touzar
21/07	21h Conférence - Association « Le Piaf » - Au Château
30/07	Fête de Saint-Christophe / Rougon
31/07	Fête de Saint-Christophe / Rougon
04/08	21h Conférence - Association « Le Piaf » - Au Château
05/08	Fête à la Bergerie de Faucon
08/08	21h30 Cinéma de Pays - Place de l'église - Entrée 5€ (+2€ si 3D)
12/08	14h Tournoi de foot au stade 16€/équipe* 22h Bal avec l'orchestre MEPHISTO *
13/08	10h Concours de boules enfants (jusqu'à 12 ans) * 15h Concours de boules pétanque 2 en 2 choisi - 10€/équipe * 21h30 Chants variés a capella avec LEI CANTAÏRE - Eglise*
14/08	9h30 Concours de boules à la longue2 en 2 choisis - 10€/équipe * 10h Jeux pour enfant - Place de l'église* 21h30 Feu d'artifice - Route de la Maline - Organisé par la Commune 22h Bal avec l'orchestre AUD'SHOW *
15/08	10h Messe 12h Apéritif offert par la Municipalité - Place de l'église 15h30 Concours de boules pétanque mixte 3 en 3 - 15€/équipe * 21h30 Concours de poker - 5€/personne - Au Château *
16/08	10h Balade littéraire « Regain » - A Châteauneuf - Association Touzar 13h Aïoli / Concours de boules à la mêlée 17€/personne - Place de l'église - inscription boulangerie jusqu'au 14/08 *
18/08	21h Lecture sous les étoiles - Belvédère de la Carelle - Association Touzar
25/08	21h Conférence - Association « Le Piaf » - Au Château
26-27/08	**E**NDEMIK FESTIVAL
17-18/09	GREEN TRACK UCPA - Randonnée VTT - Parcours autour de la Palud
18/09	Journée Paysanne

* Organisé par le Comité des Fêtes

A l'occasion de la 4ème édition de la fête de la montagne, la Maison des Gorges du Verdon, l'Office de Tourisme des Gorges du Verdon et le club d'escalade Lei Lagramusas propose tout au long du week-end :

25 et 26 juin 2016

- Exposition photo, vidéos, objets sur le thème de la montagne au Château de 10h-12h /et de 16h-18h
- Activités canyon, Parcours Aventure à tarif préférentiel .
- Grillades et concert aux Chauvets - fête de la Saint-Jean
- Accès salle d'escalade si mauvais temps (non licencié 6€ / jour / personne)

Inscriptions et informations :
http://www.fetedelamontagne.org/